



Comments valider des années retraite

Par **therdany**, le **29/08/2013** à **12:52**

je voudrai savoir quels sont mes droits pour la retraite

j'ai assuré le secrétariat et la comptabilité dans l'entreprise de mon ex mari pendant 20 ans pour un poste à mi temps comment valider ces années
J'ai actuellement 54 ans

Par **moisse**, le **29/08/2013** à **15:02**

Bonjour à vous aussi

Je suppose qu'il s'agissait d'un emploi déclaré à l'Urssaf, avec délivrance de bulletins de salaire et paiement des charges sociales ?

Si tel est le cas la validation sera simple.

Dans le cas contraire et surtout sans bulletins de salaire vous n'aurez aucune chance de faire valider quoique ce soit.